

# Bykab emprunte les codes des VTC pour ses vélos-taxis électriques

Olivier Colignon vient de lancer une campagne de crowdfunding sur Ulule pour financer le lancement de son concept de vélo-taxi électrique, Bykab. Les premières courses sont prévues pour le printemps.

---

Le fondateur ne s'en cache pas. Pour lancer son projet, Olivier Colignon s'est inspiré des codes des VTC et plus précisément d'Uber. À la différence près que les voitures sont remplacées par des vélos-taxis électriques. Une solution qui permet de limiter la pollution en ville et d'éviter les embouteillages aux clients.

Le principe de Bykab est identique à celui d'un VTC. Un client peut interpellier le « byker » en le voyant ou commander une course sur l'application. Pas de surprise au niveau des prix. « *J'ai choisi un modèle comprenant différents coûts dont la prise en charge et le temps avec une facturation à la minute* », détaille le fondateur qui pointe l'aspect sécuritaire de ce modèle. « *Contrairement aux coursiers à vélo, ils ne sont pas pressés par le temps* ». Ce système présente aussi un avantage pour les clients qui connaîtront ainsi le tarif de la course à l'avance.

## Faciliter la vie des chauffeurs

Si les trajets seront plus courts qu'avec un taxi, les charges fixes seront moins lourdes que pour une voiture: pas de carburant, pas de licence, pas de

vignette, etc. En effet, Bykab a noué un partenariat avec la startup de location de vélos, VelyVelo qui travaille notamment avec Gorillas, Cajoo, Domino's Pizza, Just Eat. « *J'ai demandé à cette société de créer un vélo-taxi adapté à mon besoin qui ne soit pas un pousse-pousse car il fallait qu'il soit très sécuritaire* » .

*À lire aussi*

---

VelyVelo, le vélo électrique pensé pour la livraison professionnelle

Ce modèle sera donc proposé en location longue durée au futur chauffeur à un tarif équivalent à 10 euros par jour, location, assistance en deux heures et vérification mensuelle comprise. Ce qui permet à Bykab de réduire les investissements et d'adapter ses besoins en fonction de sa croissance. Les futurs « *Bykers* » bénéficieront également d'une journée de formation théorique et d'une demi-journée de pratique avant de rouler sur le pavé parisien. L'entrepreneur cherche également une solution pour les aider à garer leur outil de travail dans un lieu sécurisé.

## En quête de financement

Pour réduire au maximum ses coûts, Olivier Colignon a également choisi de faire appel à Uber Like, une application qui propose une prestation proche de celle des chauffeurs Uber, en SaaS. Malgré une gestion limitant les investissements financiers, le fondateur cherche des fonds pour lancer son concept en avril prochain.

Il a lancé une campagne de financement participatif sur Ulule qui a déjà dépassé son objectif initial de 4000 euros. En contrepartie de leur soutien, les donateurs peuvent gagner un casque ou obtenir des courses gratuites pour un montant inférieur à 10 euros. Cette campagne a également pour ambition d'être un levier pour convaincre des business angels ou des investisseurs de le suivre dans son aventure. En cas de succès de la campagne, les premières courses seront disponibles en avril 2022 à Paris avant l'ouverture d'une seconde ville prévue en 2023.

*Pour soutenir le projet, c'est ici.*

---

Article écrit par ANNE TAFFIN